

MARCHE À SUIVRE (PPE - prophylaxie post exposition)

MARCHE À SUIVRE

- 1. Appliquer les PREMIERS SOINS selon le type d'exposition et de lésion
- 2. Aviser le commis ou assistant(e) infirmier(ère) chef de l'unité
- 3. Vous procurer l'enveloppe dédiée pour une EXPOSITION ACCIDENTELLE AU SANG ET AUTRES LIQUIDES BIOLOGIQUES auprès de ce commis ou AIC. (voir document ci-joint)
- 4. S'assurer de bien suivre les étapes et de compléter les documents à l'intérieur de l'enveloppe afin de les acheminer aux services concernés.



EXPOSITION ACCIDENTELLE AU SANG ET AUX AUTRES LIQUIDES BIOLOGIQUES

LIQUIDES BIOLOGIQUES À RISQUE

- · Sang et autres produits sanguins, sperme, secrétions vaginales, tissus; liquide céphalo-rachidien, synovial, pleural, péritonéal et liquide amniotique
- Autres liquides biologiques teintés de sang : salive, selles, urine, sécrétions nasales, expectorations, sueur, larme, vomissement

MARCHE À SUIVRE

1. Appliquer les **PREMIERS SOINS** selon le type d'exposition et de lésion :

PLAIE PERCUTANÉE

(piqûre, coupure, égratignure, morsure)

- Il n'est plus indiqué de faire saigner la plaie.
- Nettoyer la plaie avec de l'eau et du savon.
- Éviter de brosser et ne pas utiliser d'eau de javel ou d'alcool.
- Rincer la région touchée avec de l'eau ou du sérum physiologique.

MUQUEUSE

(yeux, nez, bouche)

 Rincer abondamment la muqueuse touchée avec de l'eau ou du sérum physiologique.

PEAU NON SAINE

- Nettoyer la plaie avec de l'eau et du savon.
- Éviter de brosser et ne pas utiliser d'eau de javel ou d'alcool.

PEAU INTACTE/MORSURE SANS BRIS DE PEAU

• Nettoyer la peau exposée à l'eau et au savon.

- 2. Si l'exposition est une ÉCLABOUSSURE SUR LA PEAU SAINE ou une morsure sans bris de peau : compléter le Formulaire de déclaration d'enquête et d'analyse et terminer le processus ici car le risque est négligeable.
- 3. Pour tous les autres types d'expositions et de lésions, poursuivre la procédure ci-dessous.

PATIENT-SOURCE CONNU

La personne exposée :

- avise son supérieur immédiat;
- complète le Formulaire de déclaration, d'enquête et d'analyse (inclus dans la pochette);
- fait compléter le Questionnaire confidentiel pour la recherche de facteurs de risque auprès de la personne source par la tierce personne désignée (voir case suivante);
- doit se présenter à l'urgence dans un délai maximum de 2 h post-exposition pour une évaluation du risque, avec les formulaires complétés.

La tierce personne (professionnel de la santé autre que la personne exposée) désignée par le responsable du service :

- vérifie la présence de résultats sérologiques (HbsAg, Anti-HCV, Anti-VIH) au dossier du patient source et les inscrits au point 7 du Formulaire de déclaration, d'enquête et d'analyse;
- fait signer au patient source le formulaire de consentement (à intégrer au dossier du patient) et procède au prélèvement sanguin(dosage HbsAg, Anti-HCV, Anti-VIH) à faire parvenir au laboratoire de sérologie avec la mention urgent;
- complète avec le patient source le *Questionnaire* confidentiel pour la recherche de facteurs de risque auprès de la personne source (inclus dans la pochette).

PATIENT SOURCE INCONNU

(ex: aiguille dans un sac dont on ignore la provenance)

La personne exposée :

- avise son supérieur immédiat;
- note l'objet impliqué et sa provenance;
- complète le Formulaire de déclaration, d'enquête et d'analyse (inclus dans la pochette);
- doit se présenter à l'urgence dans un délai maximum de 2 h post-exposition pour une évaluation du risque, avec le formulaire complété.

³⁰⁸³¹³⁷ Page 2